

n°23

Date de publication
8 août 2018

Date d'observation

7 août 2018

Grandes cultures



À retenir cette semaine

- Maïs

Formation et remplissage des grains.
Diminution des captures de pyrales.
Début des broyages des maïs semences.

- Betterave sucrière

CERCOSPORIOSE : apparition de foyers dans les parcelles !



Crédit photo : Réseau des Chambres d'Agriculture



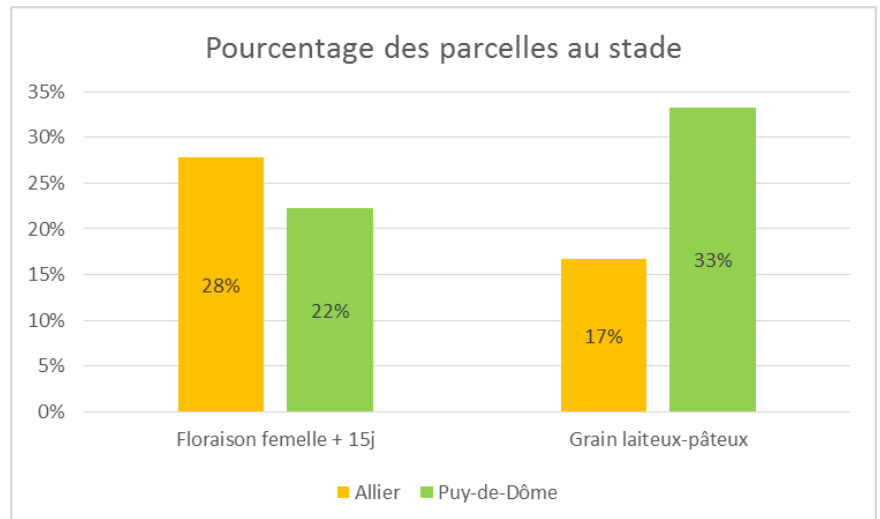
Données du réseau

Ce bulletin fait état des observations réalisées en ce début de semaine sur 18 des 38 parcelles déclarées à ce jour dans le réseau Auvergne (8 dans l'Allier, et 10 dans le Puy-de-Dôme).

Stades et état des cultures

Toutes les parcelles observées cette semaine sont en fin de floraison femelle. Les grains sont en train de se former et de se remplir. 50% des parcelles ont atteint le stade grain laiteux-pâteux (schéma 1).

Pour les maïs semences, les broyages des pieds mâles ont commencé dans certaines zones de la région.



Graphique 1 : Stade du maïs

Parasitisme

- **Pyrale**

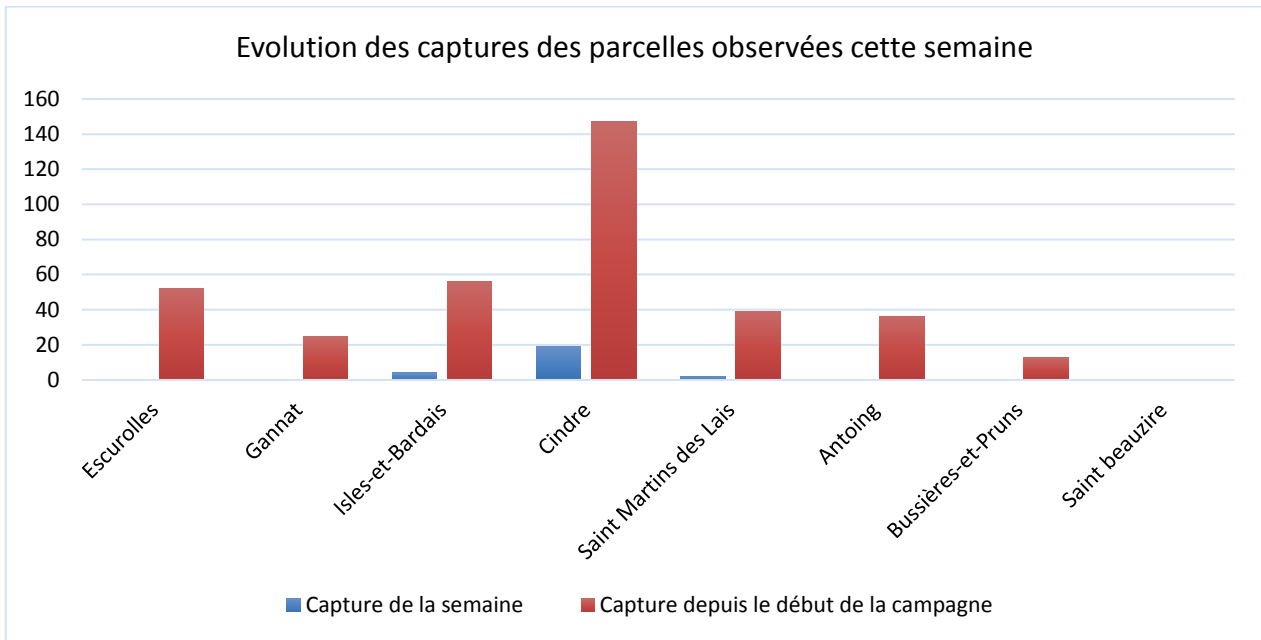
Observations/ Reconnaissance : Des papillons sont toujours visibles et capturés dans les parcelles observées cette semaine (voir photo 1).



Photo 1 : Pyrale adulte (photo INRA)

Piégeage et observations : 10 pièges ont été relevés cette semaine dont 2 lumineux sur 8 parcelles (5 dans l'Allier et 3 dans le Puy-de-Dôme).

Le nombre de pyrales capturées dans les pièges à phéromone diminue. 3,1 pyrales ont été observées en moyenne par parcelles cette semaine. *Le graphique ci-contre présente l'évolution des captures depuis le début de la campagne pour les parcelles enregistrées cette semaine :*



Graphique 2 : Evolution hebdomadaire des captures de pyrales

Analyses indicative du risque : le vol de pyrale diminue, les captures sont peu nombreuses. Les stades clé à savoir le pic de vol et le pic de ponte sont dépassés.



- **Héliothis**

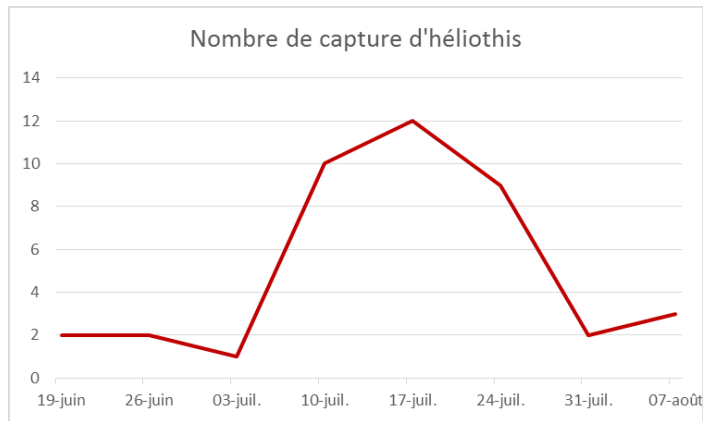
Identification : L'héliothis est un papillon de 30 à 40 mm d'envergure, avec un abdomen massif, un thorax et une tête velue. Ses ailes antérieures portent des ponctuations noires. Les ailes postérieures sont bordées d'une bande noire. L'héliothis est aussi reconnaissable par ses grands yeux verts. Les papillons vont pondre leurs œufs sur les soies fraîches. Les larves qui se développent ensuite vont s'alimenter avec ces organes avant de gagner le sommet de l'épi où elles seront protégées par les spathes. La chenille, le plus souvent jaunâtre, mesure 30 à 35 mm au dernier stade larvaire (photo 2)



Photo 2 : Chenille d'héliothis

Piégeage : 7 pièges à phéromones ont été observés (3 dans l'Allier, 4 dans le Puy-de-Dôme).

Observation : 2 héliothis ont été capturées à Montpeyroux, et 1 héliothis à Issoire. Le nombre de capture diminue encore par rapport à la semaine dernière (graphique 3).



Graphique 3 : Evolution capture d'héliothis

Analyse de risque : Cette semaine, les captures d'héliothis sont faibles. Des dégâts de larves d'héliothis ont été observés sur quelques épis dans une parcelle du Puy-de-Dôme.

Il n'existe pas de seuil de nuisibilité vis-à-vis de ce ravageur. Ce sont les pontes qui constituent le stade de sensibilité des héliothis aux interventions. Le stade sensible est dépassé dans toutes les parcelles observées cette semaine.



- **Sésamie**

Identification : La sésamie est un papillon de 30 à 40 mm d'envergure aux ailes antérieures beiges et ailes postérieures blanches. Son thorax et sa tête sont velus et son abdomen massif (photo 4). Les chenilles sont roses pâles et sont caractérisées par des points noirs de chaque côtés (leur orifices respiratoires). 2 à 3 générations peuvent être observées par an. Elle perfore les tiges du maïs au stade larvaire et creuse des galeries ce qui provoque l'affaiblissement généralisé de la plante (diminution du PMG, casse des tiges, verse, perte d'épis...)



Photo 4 : Chenille d'héliothis

Piégeage : 6 pièges à phéromones ont été installés dans le réseau : 3 dans le Puy-de-Dôme, 3 dans l'Allier. Cette semaine aucune capture n'a été signalée.

Analyse de risque : Le risque est d'autant plus important dans les régions où la sésamie était présente les années précédentes. L'hiver clément favorise aussi le développement du parasite. Une seule capture a été réalisée depuis le début de la campagne. Le risque est donc faible.



🌀 Betterave sucrière

Données du réseau

Cette semaine, 24 parcelles ont été observées.

Stades et état des cultures

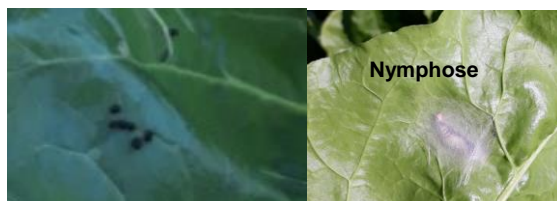
Les fortes chaleurs que nous subissons actuellement sont préjudiciables à la croissance des betteraves. Le feuillage dans les parcelles avec fort déficit hydrique ne se relève plus la nuit et sera en partie détruit par l'action des fortes températures.

Ravageurs

- **Noctuelles défoliatrices**

Observations: la présence de trous récents et/ou de déjections fraîches sur le feuillage est moins observée en plaine. Les parcelles observées font état de dégâts allant de 0 à 40% dans 6 situations.

Le risque actuel est peu élevé car la plupart des chenilles sont en fin de nymphose (voir photo ci-dessous). Rappelons que le risque est considéré important dès que 50% des betteraves présentent des symptômes de perforation des feuilles et/ou de présence de déjection fraîche sur le bouquet foliaire.



- **Charançon LIXUS JUNCI**

La présence d'adulte est signalée sur 3 parcelles ; les piqûres ainsi que les galeries creusées dans les pétioles et collets des betteraves sont visibles sur 7 parcelles du réseau.

Analyse de risque : les larves sont proches de la fin de nymphose annonçant la nouvelle génération d'adulte; rappelons que les jeunes adultes s'alimentent des feuilles de betterave jusqu'à la récolte mais ne s'accouplent pas, le cycle de reproduction se faisant l'an prochain après la sortie de diapause hivernale.



- **Teigne**

Observations : la présence de chenilles est observée dans 1 parcelle du réseau avec 2% de dégâts.

Seuil de nuisibilité : au-delà de 10% de plantes avec présence de larves

Niveau de risque : les parcelles en culture sèche sont les plus exposées et doivent faire l'objet d'observations fréquentes ; les conditions pluvieuses ainsi que l'irrigation perturbent le développement des chenilles



Maladies

- **Rhizoctone brun**

Observations : les plantes atteintes sont flétries ; à l'arrachage la racine est noire. 3 parcelles observées font état de la présence de rhizoctone brun avec de 1% à 5% de la surface parcellaire concernée. Le climat actuel est très propice à ce champignon.

Risques : les parcelles ayant un précédent maïs ainsi qu'une fréquence d'irrigation régulière sont les plus exposées. Les variétés spécifiques expriment le maximum de leur tolérance et permettent ainsi de limiter l'intensité des attaques. Les parcelles avec le choix prioritaire de la tolérance nématode sont très exposées.

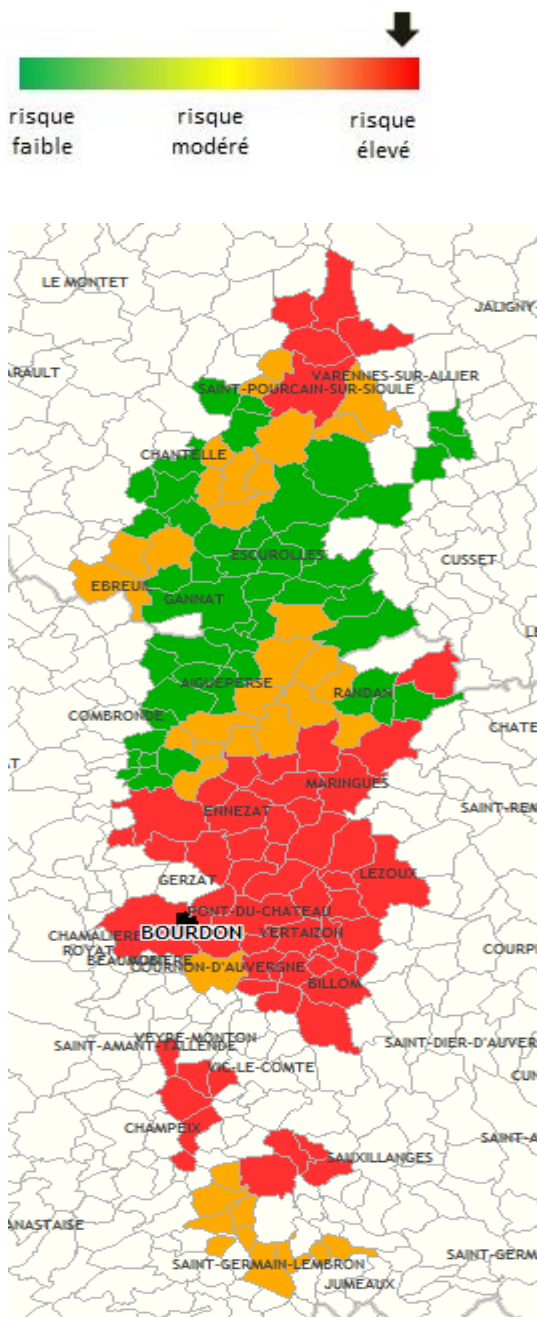
Seuil de nuisibilité : présence d'une betterave flétrie tous les 10 à 15 m



- **Cercosporiose : vigilance accrue – apparition de foyers dans les parcelles**

Observations : Les tâches sont présentes dans 100% des parcelles observées avec une fréquence de 36 à 100% dans les situations protégées. En zone rouge, les observations font état d'une fréquence de 83 à 100%, en zone orange et verte de 36 à 96%. On note toujours une nette progression depuis la semaine passée. La semaine est marquée par l'**apparition de foyers** dans les parcelles.

Risques : Les conditions estivales orageuses sont idéales pour favoriser le développement de la maladie dans les secteurs fortement exposés : ci-dessous la carte de risque issue de la plaquette orientations agronomiques 2018 de Cristal-Union.



couleur commune	Type de pression
Rouge	zone forte pression
Orange	zone pression modérée
Verte	zone faible pression



Nuisibilité : Le développement précoce de la cercosporiose provoque une destruction rapide du feuillage induisant la repousse permanente du bouquet foliaire. La tolérance variétale ne permet pas, à elle seule, de contenir la maladie pendant la phase estivale ; cependant elle permet d'assurer un état sanitaire convenable pour la croissance de fin de cycle.

• Rouille

La rouille est signalée dans 1 parcelle du réseau à Chidrac 2%.

Nuisibilité : La nuisibilité de la rouille est généralement faible. La multiplication des pustules peut, parfois, couvrir complètement le feuillage et entraîner le dessèchement des feuilles.



• Ramulariose

La ramulariose est signalée dans 3 parcelles du réseau, Aigueperse 5%, Chidrac 3% et Bas et Lezat 4%.



Pour en savoir plus, EcophytoPIC, le portail de la protection intégrée :
<http://grandes-cultures.ecophytopic.fr/grandes-cultures>

Publication hebdomadaire. Toute reproduction même partielle est soumise à autorisation

Directeur de publication : Gilbert GUIGNAND, Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Auvergne-Rhône-Alpes

Coordonnées du référent : François Roudillon (CA03) froudillon@allier.chambagri.fr, 04 70 48 42 42

À partir d'observations réalisées par : des coopératives et négoce agricoles, des instituts techniques, des Chambres d'Agriculture de la région Auvergne-Rhône-Alpes, des lycées agricoles et avec la participation des agriculteurs.

Ce BSV est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transmise telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs concernant la protection de leurs cultures.

Action pilotée par les ministères chargés de l'agriculture et de l'environnement, avec l'appui financier de l'Agence Française pour la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.

**AGENCE FRANÇAISE
POUR LA BIODIVERSITÉ**
ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

